

Règlement Epreuve Spéciale Etalons 7 ans et Plus

Cette épreuve se déroule le vendredi 20 août 2010. Elle est ouverte aux étalons approuvés de toutes les races de poneys appartenant à un stud-book français ou étranger, enregistrés en France, ayant demandé en 2010 un carnet de saillie auprès des HN, âgés de 7 ans ou plus et à jour de leurs vaccinations obligatoires.

Ce n'est pas une épreuve « officielle » mais une épreuve de « présentation et de valorisation » qui a pour but de faire ressortir les qualités des poneys présentés.

Les engagements se font auprès de l'ANPFS, et le formulaire doit parvenir au secrétariat par courrier accompagné du chèque d'engagement au plus tard le Lundi 2 août 2010.

L'épreuve se déroule en une seule manche et comprend deux parties :

- Présentation des allures
- Enchaînement CSO

La présentation des allures s'effectue sur la carrière juste avant l'enchaînement CSO. Elle consiste pour le cavalier à présenter au mieux les 3 allures de son poney en effectuant quelques figures dont :

- un cercle au trot et un cercle au galop à chaque main,
- une diagonale au pas
- un allongement au trot et au galop.

La présentation des allures doit durer au plus 3 minutes.

L'enchaînement CSO consiste en un parcours de 6 à 8 obstacles. Les obstacles seront montés à la hauteur demandée par les propriétaires. Cette demande doit être spécifiée sur le formulaire d'engagement.

La présentation à l'obstacle n'est pas obligatoire.

A l'issue de la présentation, tous les poneys seront rappelés et devront se présenter au public dessellés, en filet et si possible sans protections.

Cette épreuve ne donne pas lieu à un classement.